

Pour les marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence	
Pièces nécessaires	Justifiant
Présence de 1 devis si la dépense est < au seuil dispense (1000 € pour Leader, 2000 euros ou autre montant) ou tout autre document équivalent (comparateur de prix, catalogues ..)	Bonne utilisation des deniers publics
Présence de 2 devis si la dépense est comprise entre 2000 et 25 000 € ou référentiel	Bonne utilisation des deniers publics
Formulaire respect de la commande publique	Attestation par le pouvoir adjudicateur du respect de la computation des seuils et d'absence de conflit d'intérêt
Mails, lettre de consultation, sourcing, devis détaillés	description du besoin
Les marchés à procédure adaptée (supérieurs à 25 000 € et inférieurs aux seuils formalisés).	
Pièces nécessaires	Justifiant
avis d'appel public à concurrence, et/ou règlement de consultation ou document de consultation , et/ou Cahier des charges (DCE) et /ou rapport de présentation et/ou Autres documents (ex : devis, courriels, bon de commande)	- mise en concurrence - forme écrite du marché - description du besoin - présence de critères de sélection des candidatures et des offres - critères de sélection conformes - communication des critères de sélection - prévision de possibilités de modifications au marché
Documents (relatifs à la procédure) de justification du non allotissement	Le non allotissement
Avis de publicité ou publication presse régionale et/ou nationale (via également internet, mailing list) tout document de publicité	- la publicité pour les MAPA inférieurs à 90 000 € HT - communication des critères de sélection
Profil acheteur et BOAMP et/ ou Jal Document d'analyse des offres : ex : Rapport analyse des offres, grille d'analyse des offres, devis , tableaux d'analyse, rapport d'analyse des devis) Procédure contradictoire en cas d'offre anormalement basse : ex courriers d'échange entre porteur de projet et candidat...	la publicité pour les MAPA supérieurs à 90 000 € HT communication des critères de sélection bonne application des critères de sélection par la porteur de projet traçabilité du choix Mise en œuvre procédure contradictoire
Déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêt du pouvoir adjudicateur	Absence de conflit d'intérêt
Courrier de notification d'attribution daté et signé	Notification du marché
Courriers de rejet	Information des candidats évincés
Acte d'engagement signé des 2 parties	Signature du marché
Avenant ou ordre de service (le cas échéant)	Modifications du marché
Règlement interne de la structure (le cas échéant)	Bonne application de la computation des seuils
Copie courrier à préfecture ou accusé de réception (soumission au contrôle de légalité)	Soumission au contrôle de légalité

Les marchés à procédure formalisée

Pièces nécessaires	Justifiant
avis d'appel public à concurrence, et règlement de consultation ou document de consultation , et/ou Cahier des charges (DCE) et /ou rapport de présentation et/ou Autres documents (ex : devis, courriels, bon de commande)	- mise en concurrence - forme écrite du marché - description du besoin - présence de critères de sélection des candidatures et des offres - critères de sélection conformes - communication des critères de sélection - prévision de possibilités de modifications au marché
Document de justification du non allotissement	Le non allotissement
BOAMP et JAL et profil acheteur	Publicité conforme
Document d'analyse des offres : ex : Rapport analyse des offres, grille d'analyse des offres, devis , tableaux d'analyse, rapport d'analyse des devis)	bonne application des critères de sélection par la porteur de projet traçabilité du choix
PV de commission d'appel d'offre	bonne application des critères de sélection par la porteur de projet traçabilité du choix
Procédure contradictoire en cas d'offre anormalement basse : ex courriers d'échange entre porteur de projet et candidat...	Mise en œuvre procédure contradictoire
Déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêt du pouvoir adjudicateur	Absence de conflit d'intérêt
Courrier de notification d'attribution daté et signé	Notification du marché
Avis d'attribution publié	Publication de l'avis d'attribution
Courriers de rejet	Information des candidats évincés
Acte d'engagement signé des 2 parties	Signature du marché
Avenant ou ordre de service (le cas échéant)	Modifications du marché
Règlement interne de la structure	Bonne application de la computation des seuils
Copie courrier à préfecture ou accusé de réception (soumission au contrôle de légalité)	Soumission au contrôle de légalité